



COMMUNE D'AMANVILLERS

57865 Tél. 03.87.53.41.67
Fax 03.87.53.49.97

REVISION GENERALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME D'AMANVILLERS

La commune d'Amanvillers a **par délibération en date du 27 juin 2017, décidé de procéder à la révision générale de son PLU**. Les objectifs poursuivis par la révision sont détaillés dans la délibération de prescription.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, Metz Métropole est devenue compétente en matière de planification et poursuit pour le compte de la commune d'Amanvillers, la procédure de révision générale de son Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le Plan Local d'Urbanisme définit les règles d'urbanisme au niveau communal : quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester naturelles, quelles zones sont réservées pour les constructions futures, etc. Pour chacune de ces modifications, une enquête publique est organisée.

La délibération du 27 juin 2017 définit également les mesures de concertation avec le public pendant toute la durée de la révision du PLU. Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du document au fur et à mesure de l'avancement des études en commune et à Metz Métropole ou ci-dessous (attention : ces pièces sont des documents de travail et sont donc susceptibles d'évoluer) :

Le diagnostic démographie et habitat, le diagnostic environnement, le diagnostic Paysages, le diagnostic urbain, le diagnostic économie, déplacements et équipements : *Vous pourrez consulter les documents administratifs et techniques de la procédure via le lien suivant : https://www.metzmetropole.fr/element_342_3.php*

Ainsi, chacun peut formuler ses observations :

En les consignnant dans le registre de concertation mis à disposition du public, aux heures d'ouverture, de la commune d'Amanvillers ou au Pôle planification de Metz Métropole ;

En les adressant par mail à poleplanification@metzmetropole.fr ;

En les adressant par courrier avec la mention "Révision générale du PLU d'Amanvillers", à l'une des adresses suivantes :

- Metz Métropole, Pole planification - Harmony Park, 11 Boulevard Solidarité BP 55025, 57071 METZ Cedex 3

- A la Mairie d'Amanvillers, 53, Grand Rue, 57865 Amanvillers